

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 52

Artikel: Être fidèle
Autor: X., Hortense
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES

du Canton 15 c. } la ligne ou
 de la Suisse 20 c. } son espace.
 de l'Étranger 25 c. }

Lausanne, 26 décembre 1885.

Encore quelques jours, quelques heures, et l'année 1885 ira rejoindre ses aînées. Une autre va commencer, pleine de promesses à ses débuts. Elles s'annoncent toutes ainsi : Dieu seul sait comment elles finissent ! L'homme qui a vécu, souffert, espéré et qui, presque toujours a été déçu, sait à quoi s'en tenir sur les aurores dorées du nouvel-an ; il sait fort bien que la vie est toujours semblable à elle-même et que chaque saison apportera avec elle son contingent d'amertumes, de tristesses et de déceptions.

A vrai dire, les enfants seuls sont heureux. Ils ne voient dans le renouvellement de l'année qu'une solennité charmante où il pleut des bonbons et des jouets. Il en fut ainsi de tout temps ; mais on n'habillait pas autrefois les poupées de robes de soie et de manteaux de peluche. La poupée n'était souvent qu'un simulacre informe, une tête de carton posée sur un corps quelconque ; mais on les aimait ainsi, toutes gauches et toutes ridicules qu'elles fussent.

Ah ! les enfants d'aujourd'hui, ainsi que nos dames, — qui, elles non plus, ne sont pas ennemies des étrennes, — ne sauront jamais à quel point ils sont gâtés.

Les vrais coupables sont les Romains ; ce sont eux qui ont le plus contribué à mettre les étrennes à la mode. Sous la République, elles étaient pratiquées, il est vrai, sur un pied fort modeste ; ce n'est guère que sous l'Empire que cette coutume commença à devenir ruineuse pour les pauvres diables qui étaient obligés d'en offrir. Chose bizarre, ce n'était point les gens riches qui en donnaient ; c'était, au contraire, les hommes de moyenne et de basse condition qui étaient obligés d'offrir de magnifiques présents à leurs supérieurs.

On donnait aussi des étrennes à l'empereur, et, le jour de l'an, celui-ci recevait absolument comme le fait aujourd'hui M. Grévy, président de la République française. Cependant Tibère, qui était un malin, avait trouvé un moyen fort commode d'échapper aux ennuis de cette petite cérémonie ; il filait à la campagne.

Les Romains faisaient à leurs femmes et à leurs maîtresses de riches présents en bijoux, en coffrets, en maisons de campagne. La confiserie était encore dans l'enfance, et les belles Romaines ne connurent point les délices des fondants et des marrons glacés. On remplaçait cela par des noix, des figues confites,

des mortadelles de Lucaine et des saucissons de Fallisques. Et, s'il faut en croire Martial, on avait déjà la coutume de se repasser mutuellement des cadeaux et d'envoyer à Pierre les saucissons ou les figues que Paul vous avait donnés.

Les Réconciliations de Noël.

Dans la plupart des familles, on a l'habitude de faire de bons soupers entre parents et amis, le jour de Noël. On mange l'oie traditionnelle, on l'arrose des meilleurs vins du cellier, et c'est tout. Si nous en croyons ce que nous ont raconté quelques bons vieillards, qui eux-mêmes l'ont entendu raconter dans leur jeunesse ; si nous en croyons les chroniqueurs de l'époque, nos ancêtres faisaient mieux.

Au siècle passé, on profitait de la fête de Noël, de cette fête de paix et d'espérance, pour se réconcilier avec ses ennemis. Cette coutume était alors si respectée, que celui qui refusait de s'y conformer, passait pour un être insociable, autour duquel le vide ne tardait pas à se faire. Le point d'honneur consistait à visiter son ennemi, à lui demander pardon, au besoin, et à lui serrer franchement et cordialement la main. Les voisins et les plus proches parents accompagnaient celui qui allait faire cette visite. Et quand les deux amis brouillés s'étaient réconciliés, qu'ils s'étaient rendus les civilités ordinaires, qu'ils s'étaient promis de vivre en bonne amitié, ils passaient à la salle à manger pour boire à la santé les uns des autres.

Ces visites étaient rendues le même jour par ceux qui les avaient reçues.

Les pauvres n'étaient point oubliés dans les repas de Noël ; chaque famille aisée en prenait un à diner. On pensait aussi aux pauvres de l'hôpital, auxquels les dames envoyaient toujours quelque aumône.

C'était le bon vieux temps !

Etre fidèle.

Sous ce titre, une dame a écrit les lignes suivantes, qui contiennent de frappantes vérités. Elles nous paraissent d'autant plus opportunes, qu'elles sont publiées au moment où l'année que nous venons de parcourir va nous quitter et où chacun fait tout naturellement quelques réflexions sur le passé. Puissent-elles porter de bons bruits.

« Etre fidèle ! vraiment, c'était bon autrefois, dans

les temps de la chevalerie, ou du moins au bon vieux temps de nos arrière-grand-mères ; alors que l'on aimait longtemps, que l'on vénérât toute sa vie ce que l'on avait appris à aimer, à vénérer dès l'enfance ; alors que l'on avait le culte du souvenir, que l'on gardait ses vieux meubles, que la maison passait du père au fils, et qu'à la fin de sa carrière, on reposait dans le coin de terre où dormaient ses aïeux.

Alors il fallait tenir la parole donnée ; le serviteur croyait s'honorer en étant fidèle à son maître, l'ami fidèle à son ami, le sujet à son souverain, le citoyen à sa patrie, l'amant ou l'époux à sa dame, le chrétien à sa foi.

Aujourd'hui, c'est changé, ou plutôt la mode est au changement : on fait meubler sa maison au goût du jour, on ne veut même souvent qu'une maison neuve, si bien que beaucoup d'habitations paraissent appartenir à des parvenus enrichis de la veille, qui, ne possédant rien du passé, ont tout acheté à la fois.

On ne change pas seulement de demeure et d'habits, on change aussi de mœurs et d'habitudes ; au lieu de travailler, on joue à la Bourse ; au lieu d'étudier, on s'instruit dans les théâtres, les romans d'actualités ; au lieu de rire, de s'amuser, on médite, on raille avec ironie.

Les domestiques changent de maîtres à tout propos et il est des maîtres qui changent leurs serviteurs plus aisément que leurs chevaux ; les amis d'hier sont rarement ceux d'aujourd'hui ; on courtise la fortune, l'homme en faveur du moment ; et, pour être un jeune homme de bon ton, il convient d'avoir eu de nombreux succès de boudoir.

La fidélité, qui y songe ? qui s'en soucie ? Peu de gens ; de ci, de là, quelques femmes qui doivent paraître surannées d'idées et se sentir isolées de sentiments. Doivent-elles se plaindre, récriminer, moraliser sur ce sujet ? Je ne pense pas que cela serait utile, et même parfois cela pourrait être maladroit.

La meilleure des prédications, c'est l'exemple ; dans ce cas surtout, c'est la plus éloquente.

Si le changement, l'infidélité sont de mode, soyons le contraire, Mesdames ; c'est le moyen de démentir la réputation que François I^{er}, et avec lui tant d'hommes, nous ont faite : « Souvent femme varie, — bien fol est qui s'y fie. »

Changeons moins de toilettes ; ne soyons ni capricieuses dans nos goûts, ni inconstantes dans nos convictions, nos travaux, nos plaisirs ; ne promettons pas trop facilement et tenons les promesses que nous avons faites ; soyons surtout fidèles dans nos affections ; ne trahissons pas les secrets de nos amies, ne divulguons ni leurs travers, ni leurs faiblesses, ni leurs défauts ; ne jouons pas avec la tendresse, délaissions la çoquetterie, quand bien même nous ne l'emploierions que pour exciter la jalousie et ramener le volage.

Soyons fidèles, non seulement au présent, mais aussi au passé ; n'oublions pas si vite et gardons dans notre cœur une place aux absents, à ceux qui ne sont plus.

Si la fidélité était bannie du reste de la terre, elle

devrait se retrouver dans le cœur de la femme ; et je ne doute pas que, certainement, il n'y ait encore des fiancées, des épouses et un grand nombre de femmes qui, dans le monde ou à l'ombre d'un voile, restent fidèles, même à ce qui n'est plus parfois qu'un souvenir...

Oui, Mesdames, restez fidèles même à l'infidèle qui vous néglige, qui cherche la joie en dehors de vous et du foyer domestique. Il reviendra tôt ou tard ; s'il a pu se lasser du bonheur légitime, il se lassera aussi des plaisirs coupables. Soyez clémentes, et dans tous les cas, vous-mêmes, restez fidèles au devoir. »

HORTENSE X.

Pétition.

On nous affirme que la pétition qu'on va lire se couvre de signatures :

Au Conseil fédéral,

Monsieur le Président et Messieurs,

Les soussignés viennent respectueusement vous demander de bien vouloir prendre l'arrêté suivant :

« Sur la requête de plusieurs citoyens célibataires, de pères de famille et de plusieurs mères découragées ;

« Considérant que le *Nouvel-An* est une institution vieillie, et qui entraîne à sa suite beaucoup de conséquences fâcheuses ;

« Considérant que cette institution est, d'une part, une occasion de dépenses inconsidérées ; d'autre part, une invitation à la mendicité ; qu'elle trouble la tranquillité de beaucoup de personnes, dont les habitudes régulières subissent ce jour-là une pénible perturbation ; — qu'elle pèse sur les petites bourses ; — qu'elle jette une partie considérable de la population dans un état d'effervescence et de fermentation qu'accentue encore davantage le *vin de 1885*, qui ne laisse souvent après lui que des regrets et du *vide* ; — qu'elle excite des désirs et ne les satisfait pas toujours ; — qu'elle fait naître des espérances et ne les réalise qu'imparfaitement ;

« Considérant qu'elle lève un tribut illégitime sur la poche des pères de famille, des oncles et des grands-pères ; qu'elle occasionne aux mères, déjà surchargées, un redoublement d'occupation et de fatigue ;

« Et qu'enfin elle est contraire au bien-être de tous les citoyens ;

« Le Conseil fédéral arrête :

« Le *Nouvel-An* est supprimé... jusqu'à la Saint-Sylvestre. »

Lapsus.

On emploie quelquefois, en écrivant ou en parlant, des tournures de phrases fort amusantes, connues sous le nom de *lapsus*, et qui échappent aux gens les plus instruits. En voici quelques exemples, tous parfaitement authentiques :

Un avocat, emporté par un mouvement d'éloquence, s'écriait dernièrement devant le tribunal : « Oui, sur ces femmes infortunées, l'assassin a étendu sa main d'oiseau de proie ! »

Il y a longtemps déjà que Ponson du Terrail écrit